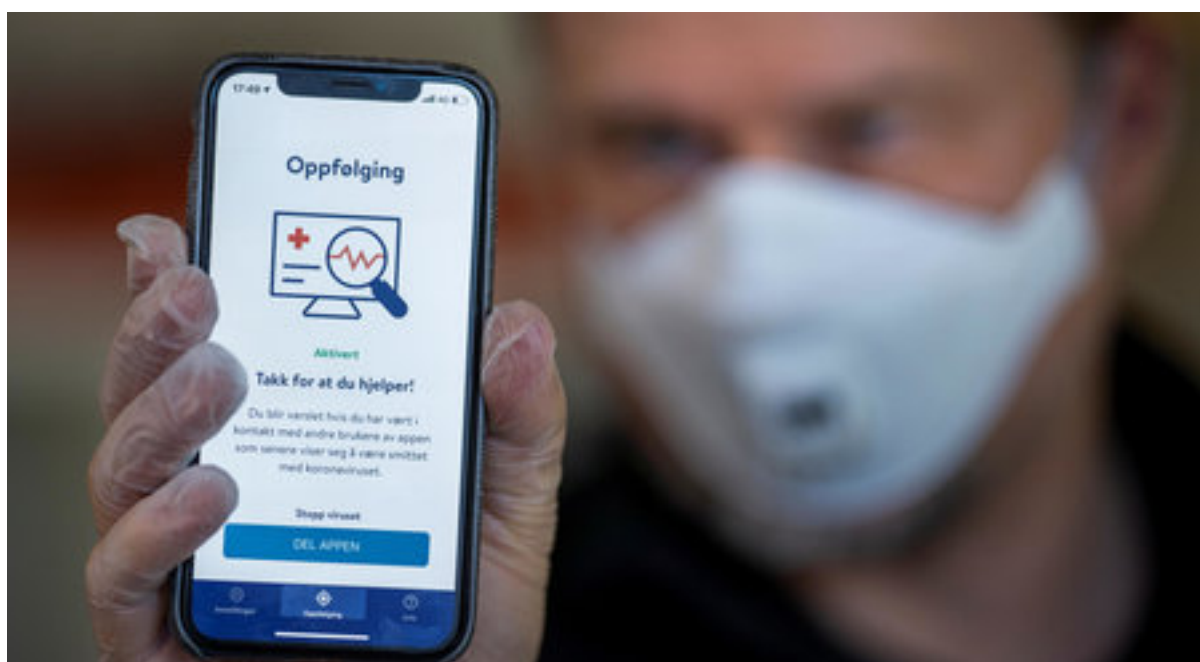


LT-16062020-Plusieurs applications de traçage jugées dangereuses

PANDÉMIE ABONNÉ

Amnesty International estime que des apps lancées en Norvège, à Bahreïn et au Koweït permettent de pister les citoyens. L'app française StopCovid pose des questions, alors que SwissCovid n'est pas exempte de reproches



Prudence avec les applications de traçage de contact destinées à lutter contre le virus, avertit Amnesty International. Mardi, l'organisation de défense des droits humains a **publié une étude accablante pour les apps de certains pays**. Bahreïn, le Koweït et la Norvège ont déployé les programmes «les plus intrusifs du monde», relève Amnesty, dont le Security Lab a procédé à l'analyse technique détaillée de 11 applications utilisées en Algérie, à Bahreïn, aux Emirats arabes unis, en France, en Islande, en Israël, au Koweït, au Liban, en Norvège, au Qatar et en Tunisie. Mi-mai, l'organisation avait déjà épinglé la Suisse.

Amnesty juge que les applications BeAware Bahrain à Bahreïn, Shlonik au Koweït et Smittestopp en Norvège «sont les outils de surveillance de masse les plus inquiétants» qui ont été examinés, car ils participent tous activement à la localisation en direct, ou quasiment en direct, des utilisateurs en envoyant fréquemment des coordonnées GPS à un serveur central.» Ces trois pays utilisent «des outils de surveillance très invasifs qui outrepassent largement Covid-19», affirme Claudio

Guarnieri, responsable du Security Lab d'Amnesty International. Alertée en amont sur le contenu de ce rapport, la Norvège a décidé lundi de mettre sur pause son application.

Avertissement en Suisse

Un tel pistage de la population n'a pas été constaté en France par l'organisation. Mais Amnesty n'est pas totalement satisfaite par StopCovid, lancée le 2 juin dans l'Hexagone. «Le modèle centralisé sur lequel est basée l'application de traçage des contacts de la France ainsi que l'absence de transparence en ce qui concerne la conservation des données soulèvent des questions quant à la possibilité d'identifier les utilisateurs», critique l'organisation.

SwissCovid, qui doit être lancée entre la fin de cette semaine et le début de la prochaine, ne sera pas la solution miracle, **avait averti Amnesty le 18 mai**: «Son utilité dans la lutte contre la pandémie n'est pour l'instant nullement avérée et doit faire l'objet d'une évaluation en continu.»

Lire aussi: [SwissCovid sous le feu des critiques: quatre questions pour comprendre](#)

Jeu télévisé

Revenons aux cas les plus problématiques: Bahreïn, le Koweït et la Norvège. A la différence des approches suisses et françaises, «ces systèmes collectent les données de localisation au moyen du GPS et les envoient à une base de données centrale, effectuant ainsi un suivi en temps réel des déplacements des utilisateurs», déplore Amnesty. Les autorités de ces pays peuvent facilement relier ces informations personnelles sensibles à une personne précise, poursuit l'organisation, car le Qatar, Bahreïn et le Koweït demandent aux utilisateurs de s'enregistrer avec leur numéro d'identification national, et la Norvège demande de s'enregistrer avec un numéro de téléphone valide. A noter que le Qatar a rendu obligatoire son application.

Bahreïn a fait fort en couplant son app à une émission de télévision nationale intitulée «Etes-vous chez vous?» Ce show offrait des prix aux personnes restant chez elles pendant le ramadan. Amnesty a constaté que les informations récupérées au moyen de cette application

avaient été utilisées pour tirer au sort, avec un programme informatique, chaque jour dix numéros de téléphone, et ces numéros étaient appelés en direct pour vérifier si les utilisateurs de l'application étaient chez eux. Obligatoire un certain temps, la participation à ce tirage au sort a ensuite été rendue facultative par les autorités du pays.